



Tournage de *Mystère à la Sorbonne*
dans l'amphithéâtre Oury, un film de Léa Fazer avec Mélanie Bernier, Pascal Elbé, Thierry Frémont.
© Pascal Lévy / Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Master « Histoire et Audiovisuel » École d'Histoire de la Sorbonne Paris 1 Panthéon-Sorbonne



MASTER « HISTOIRE ET AUDIOVISUEL » PARTENARIAT ET TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

La formation de futur.e.s professionnel.le.s de l'audiovisuel !

Le Master « **Histoire et Audiovisuel** » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne forme des étudiant.e.s désireux.ses d'appréhender les médias audiovisuels et le cinéma sous leurs facettes historiques, économiques, juridiques et esthétiques. Il pré-professionnalise les futurs acteurs.trices du secteur audiovisuel tout en leur donnant un solide bagage historique et de culture générale. Après un M1 donnant un large aperçu des relations entre histoire, cinéma et médias, les étudiants poursuivent leurs études au sein d'un M2 proposant un stage professionnalisant de 6 mois. Le Master est encadré par une professionnelle associée et par des enseignant.e.s connaissant les réalités professionnelles de l'audiovisuel. Il bénéficie du partenariat institutionnel de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) et de la Société Civile des Auteurs Multimédia (La SCAM) pour des masters class avec des réalisateurs.trices de documentaires.

C'est grâce au **stage professionnalisant de 6 mois** effectué au sein d'une entreprise audiovisuelle (sociétés de production, radios, diffuseurs...) **que le Master 2 « Histoire et Audiovisuel » est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.**

Débouchés : Ce diplôme favorise l'intégration au sein des sociétés de production, des institutions culturelles et des collectivités territoriales. Le Master prépare aux métiers de : documentaliste-rechercheur, chargé.e de développement, chargé.e de production, producteur.trice, réalisateur.trice de documentaires, de docu-fictions ou de fictions historiques. Du fait de l'écriture d'un mémoire de recherche centré sur les relations entre histoire et médias, les professionnels apprécient particulièrement la double compétence à la fois pratique et rédactionnelle de nos étudiant.e.s. Le Master mène également aux métiers de l'enseignement, de la critique et de la médiation du cinéma et des médias.

Compétences acquises : Analyse critique et historique de documents audiovisuels ; écriture de l'histoire par l'image et le son ; réalisation de projets audiovisuels en images et en sons (teasers et podcasts) ; connaissance du milieu et de son évolution par des rencontres avec les acteurs.trices au cœur de la production ; compétences documentaires concernant les fonds d'archives iconographiques, cinématographiques, télévisuels et radiophoniques en France et à l'étranger ; sélection et organisation de l'information ; rédaction de travaux scientifiques et de dossiers problématisés sur l'audiovisuel.

Participez à la formation de vos futur.e.s collègues !

Le lien entre le Master HAV et les entreprises, instituts et sociétés de l'audiovisuel est primordial pour la professionnalisation de nos étudiant.e.s. Il se manifeste notamment via l'accueil en stage, l'intervention dans la formation et le versement de la taxe d'apprentissage.

La **taxe d'apprentissage** est très importante afin de pouvoir développer les moyens offerts aux étudiant.e.s et l'offre de formation professionnalisante du Master « Histoire et audiovisuel ».

Le versement de la taxe d'apprentissage

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ? Pour qui ? Pour quoi ?

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous êtes libre, pour partie, de choisir les bénéficiaires ! Elle est versée à partir d'un salarié par tous les organismes qui paient un impôt en France. Depuis 2023, elle est payée auprès de l'URSSAF : mensuellement pour la fraction principale, le 5 mai ou le 15 mai de l'année N+1 pour le solde de 0.09%. Parallèlement à ce versement, l'organisme peut choisir le/les établissement(s) d'enseignement supérieur et le/les **diplôme(s) à qui ce solde sera reversé** en se connectant sur la **plateforme SOLTéA entre le 26 mai et le 27 juin 2025** ou entre le **14 juillet et le 24 octobre 2025**.

Formation professionnelle, le Master « Histoire et Audiovisuel » est habilité par l'intermédiaire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Elle nous permet d'améliorer en permanence la qualité de la formation proposée en participant au financement des moyens pédagogiques mis à disposition des étudiant.e.s (matériel de montage et de tournage), de soutenir leur mobilité en stage, d'organiser des voyages pédagogiques (présence au festival FIPADOC à Biarritz) et des rencontres avec des professionnels du milieu de l'audiovisuel.

Comment nous aider ?

En se connectant **sur la plateforme SOLTéA entre le 26 mai et le 27 juin 2025** ou entre le **14 juillet et le 24 octobre 2025** et en choisissant l'École d'histoire de la Sorbonne (code **UAI 0751959X**) dans la barre de recherche établissement, puis sélectionnez la formation : **Histoire et Audiovisuel**.

Merci de nous prévenir pour que nous puissions vérifier que la somme nous est bien attribuée : par courriel ou en nous renvoyant la promesse de versement jointe.

Contacts

Directeur : Sébastien Denis, Professeur en Histoire, cinéma et médias

sebastien.denis@univ-paris1.fr

Professionnelle associée : Ariane Gardel, Auteure, scénariste, enseignante au sein du Master Histoire et Audiovisuel

ariane.gardel@univ-paris1.fr

Suivi de la taxe d'apprentissage pour le Master Histoire et Audiovisuel :

Camille Baron par ISOR@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur : <https://isor.pantheonsorbonne.fr/master-histoire-et-audiovisuel>

 LinkedIn du Master : https://fr.linkedin.com/company/master-histoire-et-audiovisuel?trk=public_post_feed-actor-name

Au nom de tous nos étudiant.e.s, merci !



PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1